



# LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »  
Louis Veuillot

## Un certain style de vie pour un carême vraiment catholique

La messe dominicale nous réunit tous les dimanches au pied de l'autel du Saint Sacrifice. Comment ne pas relier le sacrifice que fit de sa vie le divin Maître avec un certain style de vie basé sur le renoncement à soi-même pour servir Dieu, son prochain, son pays ! Le style du chrétien exige des qualités, des vertus et parmi celles-ci des vertus naturelles : générosité, sens de la responsabilité, courage, compétence, esprit de décision.

### Pour une âme chevaleresque

Vivre en catholique, c'est un appel vers le haut, vers un idéal qui prend volontiers la figure et l'âme du chevalier, qui peut être ennobli par un certain romantisme, mais qui est conforme à cet archétype universellement admis dans tout l'Occident : le héros, pur, loyal et généreux, prêt à combattre pour les droits du pauvre et l'honneur de Dieu. C'est bien pour cela que l'on trouve dans la vie chrétienne cette invitation constante au service, au sacrifice, au salut du prochain. A cet impératif de générosité s'ajoutent d'autres exigences : pureté, obéissance, respect du bien d'autrui. En bref, dans une société engluée dans le matérialisme, le chrétien se montre résolument anticonformiste, désireux de vivre en faisant au spirituel toute sa place. Et tout cela sans orgueil ni sottise vanité, mais avec la conscience d'apporter un peu de ce surcroît d'âme dont le monde a besoin. Attention donc à ne pas

atténuer ce message, à ne pas avoir honte de ce visage. Si, ayant honte de ce visage, le chrétien préférerait prendre le masque du « copain » qui ressemble aux autres et se fond dans la masse, c'en serait fait de lui-même. Certains ont jugé ce style comme une espèce de mystique désuète, et ont voulu substituer au dépassement de soi un mythe plus à la mode, la prise en charge de la masse. Vous saurez réagir chaque fois que vous guettera le danger de remplacer cette mystique de dépassement héroïque de soi-même par le mythe de l'entraînement et de l'encadrement de la masse, le remplacement des exigences concrètes personnelles par un vague idéalisme collectif. Tout comme peut vous guetter le risque de ne plus vous soucier que de vous-mêmes, de vous soustraire de plus en plus à ce qui intéresse votre famille, votre paroisse ici à Saint-Nicolas, votre pays, uniquement soucieux de vous procurer par n'importe quel moyen votre propre avantage. Ne soyez jamais complices d'une telle décadence, mais au contraire sachez donner de vous-mêmes, sortez de vous-mêmes. Il n'y a pas d'être plus malheureux que celui qui ne vit que pour lui-même, qui ne se donne et ne se dévoue pas à quelqu'un ou quelque chose, qui se renferme sur lui-même avec lui-même. Il n'y a rien de plus décevant que ce tête-à-tête uniquement avec soi-même. « Malheur à ceux qui s'accommodent de tout pourvu qu'ils ne se croient pas menacés dans la possession de leurs biens »,

disait un ministre de l'éducation de l'État français.

La propriété n'a jamais été conçue plus sordidement que par des bourgeois qui en ont fait seulement le fief de leur égoïsme. Ce sont assurément des qualités fort utiles dans une société que l'économie, l'esprit d'épargne et la parcimonie elle-même, à condition qu'elles soient prises entre quelque chose de plus profond et quelque chose de plus haut, et ce n'est point par ces vertus-là qu'une grande nation peut s'ouvrir sur le ciel.

On vous a souvent conseillé, rabâché même, ici, avec raison, avec forte raison, de vous éloigner de l'esprit du monde, de la vie mondaine. Il ne s'agit pas de fuir

**Page 1 Editorial** M. l'abbé X. Beauvais

**Page 4 Présentation du dossier sur la sainteté**

**Page 4 Sanctus, Sanctus, Sanctus Deus Sabaoth**

par M. l'abbé G. Billecocq

**Page 6 La sainteté des anges**

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 7 L'avocat du diable ou la sainteté des hommes**

par M. l'abbé F.-M. Chautard

**Page 10 Notules**

**Page 11 Quand Peillon terrorise l'école que l'on dit catholique**

par Michel Fromentoux

**Page 13 Le juriste et saint Benoît**

par M. l'abbé B. Schaeffer

**Page 16 Activités — Annonces**

tous les plaisirs bons et sains, il s'agit de ne pas se laisser éblouir par le clinquant; vous risquez fort sinon de devenir ce qu'on appelle les « bobos » qui peuplent notre cité parisienne. Imaginez la catastrophe pour notre paroisse si certains d'entre vous se transformaient en « tradis bobos ».

C'est encore ce ministre de l'éducation qui écrivait : « La vie mondaine, quand elle est portée au point de perfection qu'elle a atteint chez nous, tend à user la substance de l'homme autant qu'elle excite la surface de l'individu ». Vous, les jeunes, fuyez ces soirées mondaines, fuyez ces rallyes qui enracinent dans la superficialité, qui étouffent ces consciences et diminuent toute vie spirituelle. « Un salon est une volière où l'on bavarde sur l'univers, une société brillante n'est qu'une vaste boutique de diamants faux, et comme la pierre fausse ne scintille qu'à l'étalage où elle est arrosée de feux, et redevient hors de là, un morceau de verre, ainsi l'homme des salons ne peut faire quelque illusion que tant qu'on l'y laisse. Dans l'action, il avoue sa nullité aussitôt. Les conversations mondaines n'ont que l'apparence d'un tournoi d'idées; ce sont des luttes de vanité: on ne s'occupe pas d'une question selon l'intérêt qu'on a pour elle, mais pour l'importance qu'on lui emprunte ».

## Les idoles des temps modernes

Dans toute vie chrétienne doit dominer un esprit de dévouement: plutôt s'user que de moisir, car on n'est pas chrétien pour soi tout seul, mais aussi pour les autres, et toute œuvre bonne, de plus faite par amour de Dieu, est le premier devoir, c'est elle qui fait qu'un chrétien est chrétien. L'esprit chrétien est alors un esprit social. A notre époque où la tendance généralisée est pour l'individu de tirer

tout ce qu'il peut de la communauté – c'est le consumérisme – la vie chrétienne apprend au contraire à l'individu tout ce qu'il peut apporter à la communauté.

La passion des idoles n'est hélas pas réservée aux premiers temps du christianisme, elle fait encore rage dans la jeunesse. Ce n'est pourtant pas le moment de supprimer le culte des héros. Certains ont cru cependant que l'heure était venue de remplacer la haute figure du chevalier par un type d'homme plus au goût du jour: le « lutteur indifférent » des temps modernes. Non, le chevalier constituait la réplique que l'homme a su trouver pour répondre à un formidable déchaînement des forces brutales qui condamnait l'es-

pétitions, de formules. Il nous faut des hommes décidés à courir, à sauter, plonger et vaincre de front.

Celui qui aura su se forger un caractère moyennant la grâce de Dieu, à coup d'efforts physiques et de sacrifices douloureux, sera capable de combattre seul à l'heure où tous les autres lâcheront. Il saura qui il est, ce qu'il fait, ce qu'il veut. Lorsque la situation semblera perdue, il ira de l'avant, sans hésiter, il se jettera sans un mot, corps et âme, dans la balance. Il ne capitulera pas même à un contre vingt.

Contre la loi du nombre, cet homme-là défend les vérités qui dépassent le peuple. Il échappe aux tyrannies collectives parce qu'il est au service du vrai. Un homme qui



Communion du chevalier (cathédrale de Reims)

pèce humaine à l'égoïsme, à la férocité, au désespoir.

En ce XXI<sup>e</sup> siècle nous sommes plus proches, bien plus proches de la barbarie que ne l'était le Moyen Âge. Il faut absolument trouver un « surplus d'âme » pour contrebalancer l'extravagante invasion de la puissance matérielle. Jamais on n'a parlé autant d'engagement, jamais on ne s'est si facilement contenté de vœux, de

sait rester le même, une femme qui sait rester la même sous le déferlement des mensonges, sous la pression du monde hostile, de la mode tyrannique dont on s'étonne qu'elle atteigne un si grand nombre ici même, sous la pression de l'égalitarisme imbécile, cet homme, cette femme qui savent rester les mêmes sous de telles pressions, constituent à eux seuls une étonnante force de résistance et de

Église Saint-Nicolas du Chardonnet  
23, rue des Bernardins – 75005 Paris  
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26  
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr  
www.saintnicolasduchardonnet.fr  
Directeur de la publication :  
Abbé Xavier Beauvais  
Composition : www.actuance.eu  
Impr. Moutot - 92100 Montrouge  
ISSN 2256-8492 – Tirage : 1900 ex.  
CPPAP N° 0316G87731

rupture dans cet univers mécanisé où l'on emballe et conditionne les êtres humains en les empilant comme des forçats dans des boîtes numérotées.

Ah ! puissiez-vous avec esprit de générosité et de sacrifice ouvrir, comme l'écrivait un auteur : « une fenêtre par laquelle vous échapperez à la dureté de la technique, au besoin de faire toujours plus d'argent pour des loisirs vulgaires et violents ». Il faut, comme dit saint Paul, sauvegarder en vous, la hauteur, la profondeur qui doivent permettre à Notre Seigneur Jésus-Christ de trouver sa place en vous.

« Un peu de modération » vous dira-t-on. Il en faut certes, mais je veux parler de ceux qui, quand il s'agit d'aller au combat, de combattre des modes égalitaires ou peu vertueuses, d'affirmer la foi catholique, de pratiquer le plus à fond possible la vie chrétienne, appellent sans cesse à la modération, qui là n'est plus de mise. « Vous exagérez » dira-t-on ! Non. Ne soyez pas de confortables, de paresseux, et d'égoïstes modérés.

Abel Bonnard, dans un livre que je vous recommande *Les modérés*, écrivait : « Le modéré est un homme qui se résigne fort bien à n'avoir pas d'ambition (pour sa foi, son pays, sa famille) mais qui en garde de très vives pour soi. Il n'ambitionne pas d'agir, mais de parader. Il désire l'importance qui peut très bien n'être qu'une dilatation de la nullité. Uniquement friand d'apparences, il n'est pas de mesures auxquelles il ne soit prêt à consentir, pourvu qu'il reste au poste où il devait les empêcher. Dans les vains honneurs dont il

est charmé, ce modéré semble nous dire : Ne nous réveillez pas. Les modérés ont, pour la plupart, le goût de l'occupation et la crainte du travail ; ils sont bien aises de faire partie des commissions, car cela augmente ce sentiment qu'ils ont de leur importance ».

Fuyez en chrétien ce funeste esprit. Ne vous laissez pas éblouir par la passion des nouveautés, du neuf, du dernier truc qui vient de sortir. Le neuf n'est pas l'avenir. Le futur n'est vraiment ouvert qu'à ceux qui rejettent l'imposture de ce présent sans âme, totalement replié sur lui-même. Un véritable chrétien est jeune parce qu'il refuse de s'aligner sur un monde où les hommes sont vieux. Les forces toujours nouvelles sont celles qui proviennent de Dieu et qui travaillent à son royaume. Les choses périmées, déplacées, rancieuses, sont celles que le péché sépare de Dieu.

Ah ! sans aucun doute, vous n'êtes pas des saints. Faibles, peut-être, vous l'êtes. Tentés comme tous de mentir, de ne penser qu'à vous, de vous vanter. Vous pouvez tomber parfois mais vous n'êtes pas et ne devez pas être des hommes d'en bas. Rompus, certes, mais jamais vaincus par le mal, par l'esclavage du vice. Vous refuserez tout accord, tout compromis avec le mal. Vous ne renoncerez pas. Vous vous relèverez, et même parfois écrasés, vous continuerez de porter témoignage de la puissance de Dieu. Refusez tout ce qui va vers la mort : les sept péchés capitaux, la vieillesse du cœur, la domination de l'argent, l'orgueil des nations, toutes les formes de bagnes collectifs qui naissent de l'absence de Dieu. Ne vous découragez jamais. Ce découragement est souvent occasionné par la tristesse qu'on éprouve à voir que l'on fait toutes les choses sans goût, sans plaisir, sans succès. Or il n'est nullement nécessaire d'avoir du goût, de la facilité, de l'attrait même pour les choses. Notre-Seigneur, dans son œuvre de rédemption, a voulu sentir des difficultés, des rebuts, des douleurs, des peines de toute sorte ; les textes du prophète Isaïe sont pleins de ces pensées. Regardez alors Notre-Seigneur, qui de la crèche de Bethléem jusqu'à la croix du calvaire ne s'est pas lassé de nous donner. Admirons non seulement ce qu'il nous donne – nous vivons de lui, nous vivons de sa grâce – mais surtout la manière dont il donne, la délicatesse, le tact

## Statistiques 2012

Baptêmes .....	70
Mariages .....	7
Convois .....	34
Confirmations .....	101
Premières communions .....	30
Communions solennelles .....	30

avec lesquels il donne. Pour prodiguer à la Samaritaine tous ses dons, il commence par demander : il lui demande à boire. Et c'est ainsi qu'il fait avec nos âmes. Il veut nous procurer la joie de lui donner, lui qui sait qu'il est infiniment plus doux de donner que de recevoir. Et nous, quand nous sentons des difficultés, des dégoûts même dans nos œuvres, dans le service difficile rendu aux autres, dans le don de soi-même, ou même dans notre vie de piété, nous disons parfois : « plutôt que de faire les choses si mal, avec si peu d'entraînement, il vaut mieux ne rien faire du tout ». C'est une bien dangereuse erreur. La difficulté à se donner, alors qu'on aimerait bien finalement vivre sa vie plutôt que de s'occuper toute l'année des autres, de la société, la difficulté à faire une œuvre d'éducation, n'est pas du tout une marque qu'on n'y est point propre. Faire une chose difficilement, ce n'est pas la mal faire. Souvent d'ailleurs c'est alors que nous aurons senti davantage notre impuissance et la nullité de notre coopération que le fruit le meilleur aura été produit, parce que ce n'est pas nous qui faisons le bien par nos œuvres, mais Dieu par nous, par l'instrument que nous sommes. Il ne vous est pas demandé d'être des serviteurs forcément habiles mais des serviteurs fidèles en générosité. Il n'est pas absolument nécessaire que vous sentiez du goût, une certaine facilité qui d'ailleurs en général endort l'idéal. Non, une âme, des âmes généreuses comme les vôtres, appelées à l'être toujours plus, dans la vie de tous les jours doivent dire « Mon Dieu, je vais tout faire le moins mal possible, comptant sur vous pour réparer les maladroitures qui pourront m'échapper. » Vos âmes apporteront donc à son œuvre les dispositions que Dieu demande. Et vous en êtes tous capables.

Bon et sanctifiant Carême.

Abbé Xavier BEAUVAIS

## HORAIRES DES MESSES

### Dimanche

- 8 h 00 : Messe lue
- 9 h 00 : Messe chantée grégorienne
- 10 h 30 : Grand-messe paroissiale
- 12 h 15 : Messe lue avec orgue
- 16 h 30 : Chapelet
- 17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
- 18 h 30 : Messe lue avec orgue

### En semaine

- Messe basse
- à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
- La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

## Présentation du Dossier sur la sainteté

La sainteté fascine, attire et inquiète. On tue les saints, on les prie, on les révère, on les sculpte, on les peint, on les craint, on les envie.

Nul domaine de l'intelligence qui ne se soit penché sur la sainteté. Elle fait la curiosité du psychologue comme elle dérouta le sociologue, elle

ravira l'artiste et suscite la réflexion du théologien. Les prédicateurs en font les louanges, les enfants s'en délectent et les âmes d'élite les imitent et marchent sur leur trace.

Savants, ignorants, jeunes, vieux, clercs, religieux, laïcs, ils appartiennent à toutes les classes, à tous les âges, à tous les siècles, à toutes les catégories humaines, mais ne se trouvent que dans la seule Église ca-

tholique pour la plus grande joie des apologistes et le plus grand malheur des œcuménistes.

Plus étonnant encore est la sainteté des anges et celle de Dieu qui touche au mystère.

Mais le plus déroutant et le plus beau, c'est que Dieu, non content de nous donner des saints, et de nous permettre de le devenir, nous donne l'ordre de l'être : « Soyez parfaits comme mon Père céleste est parfait ».

Au sortir des fêtes de la Nativité et à l'approche de la sainte quarantaine, *Le Chardonnet* s'est plu à aborder ce thème en trois courts volets : la sainteté de Dieu, celle des anges, et celle des hommes. Nous vous souhaitons donc une sainte lecture...



## Sanctus, Sanctus, Sanctus Deus Sabaoth

— Abbé Gabriel Billecocq —

la mesure où elles se rapportent à Dieu, mais il semblerait qu'elle ne puisse être attribuée à Dieu. Ainsi s'expliquerait l'absence de ce qualificatif dans les attributs divins.

### Je suis saint

Cependant, dans l'Écriture Sainte, Dieu lui-même est clair : « Soyez saints, dit-il comme je suis saint »<sup>6</sup>. Dieu est donc saint. Mieux, Dieu est sainteté. Mais dans ce cas la sainteté ne peut pas être la vertu de religion.

Dans le langage courant, la sainteté exprime une extrême pureté. C'est d'ailleurs ce qu'enseigne aussi saint Thomas : « Le nom de sainteté connote en premier lieu la pureté »<sup>7</sup>. « Par le mot saint, on signifie la pureté de la bonté divine »<sup>8</sup>. Cette pureté (*munditia* en latin, en grec *αγιος*) signifie sans terre. Autrement dit sans souillure. Mieux encore : sans mélange. Et tout s'éclaire

Le chant qu'Isaïe entendit<sup>1</sup> est celui du bienheureux dans l'éternité : *sanctus, sanctus, sanctus*.

C'est aussi le chant qui nous fait entrer au cœur du mystère de l'Eucharistie au début du canon de la Messe. Saint, Saint, Saint est le Seigneur des armées. Mais qu'est-ce donc que la sainteté de Dieu ?

### Un problème ardu

En compulsant les quelques articles sur Dieu que saint Thomas nous offre dans sa *Somme théologique*, nous constatons avec surprise, voire effarement, que la question n'est pas traitée. Simplicité, perfection, bonté, infinité, immutabilité, éternité, unité... tout y passe ! Mais de la sainteté, nulle question. Est-ce donc à dire que la sainteté ne convient pas à Dieu ?

Si nous continuons à feuilleter l'œuvre du docteur commun, une question attire notre intérêt : la religion est-elle identique à la sainteté<sup>2</sup> ? L'Aquinat répond par l'affirmative et définit ainsi la sainteté par ce qui se rapporte à Dieu, que ce soit les personnes, les choses, les lieux. C'est d'ailleurs en ce sens que l'on emploie le mot sacré : une personne sacrée ou consacrée, un lieu saint ou un lieu sacré. Un calice, une patène sont des objets sacrés. On parle du Saint-Sépulcre comme on parlait de la cité sainte<sup>3</sup>, du peuple saint<sup>4</sup>, comme on parle aujourd'hui du Saint-Empire, du Saint-Siège, du Saint-Père, du saint office. Est donc saint ce qui est ordonné à Dieu<sup>5</sup>.

Or être ordonné à Dieu, c'est être différent de Dieu, c'est n'être pas Dieu pour pouvoir s'en rapprocher. La sainteté s'attribue donc aux créatures dans

1. Is. VI, 3

2. II II, q. 81, a. 8

3. Jérusalem

4. Le peuple juif de l'Ancien Testament

5. *Sanctitas vero illis rebus attribuitur, quæ in Deum ordinantur*. I, q. 36 a. 1

6. Lévitique XIX, 2

7. II II q. 81, a. 8

8. I, q. 36, a. 1, ad 2

subitement. Car après avoir montré l'existence de Dieu, le premier attribut divin dont saint Thomas traite s'appelle la simplicité<sup>9</sup>. En Dieu nulle composition, nul mélange. Dieu est esprit sans corps, sans terre. Dieu est tout ce qu'il a, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est là sa sainteté, sa perfection<sup>10</sup>. La sainteté est simple et sans mélange ! Dieu est celui qui est. Il est donc sainteté.

Utilisant le chiasme littéraire, le père Sertillanges résume en une formule lapidaire ces quelques vérités : « La vérité, c'est la sainteté de l'esprit, la sainteté est la vérité de la vie »<sup>11</sup>. La vérité de la vie ! Expression qui pourrait se traduire par la transparence de la vie, vie identique, adéquate à elle-même<sup>12</sup> sans souillure. Vie qui pense ce qu'elle est et est ce qu'elle pense. Lorsque Notre Seigneur dit : « Je suis la vérité, la vie »<sup>13</sup>, finalement il ne dit pas autre chose que sa sainteté.

La sainteté est telle en Dieu que la troisième Personne de la Sainte Trinité porte le nom de saint. Le docteur angélique s'en explique aisément : « La sainteté est attribuée à ce qui est ordonné à Dieu. Or la troisième Personne procède par mode d'amour. C'est donc à juste titre qu'elle est appelée Saint-Esprit »<sup>14</sup>. En effet, aimer c'est être ordonné à la personne ou à la chose aimée. L'amour est cette inclination qui nous porte vers l'être aimé. Or ici il s'agit d'une personne divine entièrement ordonnée par amour aux deux autres personnes dont elle procède. Ainsi le commerce d'amour en Dieu est par définition et par excellence sainteté. Saint Jean avait bien raison de dire la sainteté de Dieu en ces termes saisissants : « Dieu est charité » Dieu est amour, c'est-à-dire entièrement ordonné à lui-même. Dieu est saint.

## Le rayonnement de la sainteté de Dieu

Dieu est donc sainteté. Mais cette sainteté, perfection qui dit la simplicité, la pureté, la vie, l'amour qu'est Dieu ne s'arrête pas seulement à être telle. Sainteté par excellence, Dieu est de ce fait cause de toute sainteté. Ainsi pour Dieu, être saint c'est causer la sainteté : le maximum est cause et le bien est diffusif de soi, disent les métaphysiciens.

## Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

4 février 2013 : M. Pascal Bernardin

*Machiavel pédagogue ou le Ministère de la réforme psychologique*

11 février 2013 : R.P. Jean-Dominique, O. P.

*Seuls les passionnés sont passionnants. Le rôle des passions dans l'éducation chrétienne*

Horaires :  
19h30 à  
21h

18 février 2013 : M. Alain Lanavere

*René Bazin, écrivain catholique*

25 février 2013 : M. Gérard Bedel

*Le général de Sonis*

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. 01 42 22 00 26 - [www.iuspx.fr](http://www.iuspx.fr)  
(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)



Rosace sud (Saint Germain-des-Prés)

L'envoi de l'Esprit Saint prend là toute sa signification. Voilà pourquoi toute sainteté est toujours référée à Dieu et ne se dit que dans ce rapport. Dieu est comme l'étalon de la sainteté.

L'homme qui désire la sainteté ne peut donc éviter de passer par Dieu. Voilà pourquoi la prière par excellence qui comporte toutes les demandes commence par les mots *Notre Père*. Pour cette même raison, l'Eglise termine toutes ses oraisons par le *per Dominum nostrum Jesum Christum*. Les sacrements eux-mêmes, instruments de Notre Seigneur et canaux ordinaires de la grâce

agissent de par leur propre pouvoir<sup>15</sup> et non en raison des dispositions du prêtre. Voilà aussi pourquoi, le prêtre, ministre de Jésus Christ, doit avoir cette conjonction toute particulière et nécessaire avec son maître : c'est son caractère sacerdotal qui lui donne cette richesse et en fait un être à part, un *alter Christus*<sup>16</sup>.

## Conclusion

Quelle admirable leçon que la sainteté de Dieu. Non seulement elle est perfection absolue mais en plus elle est productrice de perfection particulièrement pour l'homme créé à l'image et à la ressemblance divine.

On comprend mieux alors que la contemplation des mystères divins opère une véritable transformation de l'âme religieuse. Ainsi s'éclaire aussi cette phrase de la préface des saints : « En couronnant leurs mérites, vous couronnez vos propres dons. » ✠

9. I, q. 3

10. I, q. 4

11. Sertillanges : O. P. *La vie intellectuelle*, p. 249.

12. I, q. 16, a. 5 : « Car l'être de Dieu non seulement est conforme à son intelligence, mais est son acte d'intelligence même. »

13. Jn XIV, 6

14. I, q. 36, a. 1

15. *Ex opere operato et non ex opere operantis*

16. Un autre Christ

# La sainteté des anges

— Abbé François-Marie Chautard —

Notre vieux catéchisme, en son langage clair et accessible, parle des saints anges. C'est donc qu'ils le sont. Mais comment le sont-ils ?

Mis à part Saint Michel Archange dont le cri fameux (« Qui est comme Dieu ») remplit le ciel d'un écho d'humilité, outre les archanges Gabriel et Raphaël dont les missions terrestres illustrent leur parfaite obéissance ainsi que leur respect de Dieu et de la Vierge Marie, on est en droit de s'interroger sur la nature de la sainteté angélique.

Car après tout, ils n'ont pas à lutter comme nous contre une nature rebelle, un corps pesant et tant de passions que l'on s'efforce de canaliser à défaut de les dominer.

En réalité, et d'une manière analogue à l'homme, la sainteté angélique tient à la grandeur de leur charité et de leur état de grâce. Plus un ange est élevé en grâce, plus il est saint et plus son bonheur céleste est grand. Autant dire que sa sainteté dépend du don initial de grâce.

Ce degré est lui-même dépendant de son élévation dans la nature angélique. À la différence des hommes qui sont tous de même espèce, chaque ange représente une espèce différente plus ou moins parfaite, c'est-à-dire dotée d'une intelligence plus ou moins puissante et d'une volonté plus ou moins ferme.

En d'autres termes, la hiérarchie surnaturelle des saints anges est fondée sur la hiérarchie naturelle. Ce qui est grandement différent des hommes. Au sommet de la hiérarchie des saints hommes, on peut trouver de grands génies humains comme des hommes particulièrement peu doués. On trouve de grandes intelligences comme celle de saint Thomas, de saint Augustin

et de tant de saints docteurs, mais on trouve également nombre d'ignorants. Saint Alphonse de Ligori cite dans ses *Gloires de Marie* ce chrétien particulièrement borné intellectuellement qui ne savait que l'Ave Maria mais le récitait



Ange du sourire (cathédrale de Reims)

comme un saint. Sainte Bernadette ne fut certes pas un docteur de l'Église mais elle est tout de même un astre du ciel.

## Un seul acte, une seule éternité

Ce n'est pas la seule différence. À l'inverse des hommes dont la sainteté est souvent le fruit d'une multitude de bonnes actions, avec parfois des revirements passagers, l'ange a décidé de son éternité par un seul acte. L'intelligence et la volonté angéliques sont d'une telle perfection que l'ange ne saurait revenir sur une décision prise en parfaite connaissance de cause. Point d'hésitation, de tâtonnements, de passions. Chez lui, tout est clair, et la décision,

prise en un instant, est irréversible.

Cela peut nous étonner – comme nos façons de girouette pourraient étonner les anges s'ils n'avaient une connaissance précise de notre nature... Toutefois, si l'on y songe, l'homme prend lui aussi, en connaissance de cause, des décisions qui orientent toute sa vie. Telles sont les décisions qui portent sur l'état de vie, que ce soit pour s'engager, ou, hélas, pour revenir sur son engagement. L'homme est capable, en bien comme en mal, de décisions qui pèsent sur toute sa vie et son éternité. Et c'est bien là que les anges nous donnent un exemple bienvenu.

Un seul instant, une seule bonne décision a orienté les saints anges pour toute l'éternité. Notre engagement à suivre le Christ devrait procéder d'une fermeté analogue. Malheureusement, tel n'est pas toujours le cas. « Le Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus sur lui d'empire. Car sa mort fut une mort au péché une fois pour toutes, et sa vie est une vie pour Dieu. Ainsi vous-mêmes regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ »<sup>1</sup>, se lamente saint Paul au sujet des chrétiens qui tombent dans le péché mortel pour se relever avant de nouvelles chutes suivies de nouveaux redressements.

1. Rom 6, 9-11.

Cette force de décision de l'acte angélique s'accompagne inévitablement d'une pureté parfaite, dans le don et dans le refus du péché.

On voit souvent dans la pureté angélique l'abstention de tout désir charnel. C'est exact, mais cette pureté

doit s'entendre dans un sens élargi. C'est la pureté de leur intelligence qui regarde Dieu dans la limpidité d'un esprit entièrement ouvert à la Révélation divine. C'est la pureté d'une volonté qui adhère à Dieu sans aucun retour sur elle-même, sans aucune

prétention à quelque motif indigne de Dieu. C'est la pureté de tout un être, entièrement livré à la grâce divine par un don total et exemplaire. Telle est aussi l'utile leçon que nous procure l'exemple des saints anges.



## L'avocat du diable ou la sainteté des hommes

— Abbé François-Marie Chautard —

Comme chacun sait, ce personnage tient un rôle ingrat mais ô combien important dans la procédure de canonisation.

Il s'agit de cet homme chargé de relever, dans la vie et les agissements d'un serviteur de Dieu, ce qui pourrait empêcher l'élévation de ce dernier au rang de bienheureux.

Au-delà de sa fonction accusatrice, cet homme joue un rôle clé : celui de veiller au sérieux de la canonisation et donc à sa crédibilité. Il est un peu le saint Thomas de l'Évangile qui veut voir pour croire. En un mot, c'est un témoin autorisé de l'héroïcité des vertus.

Ce rôle désagréable mais indispensable, une certaine hagiographie, sans grand esprit critique mais de bonne intention, l'a oublié. Maquillant les saints au gré de leur imagination béate, ils en tracent des portraits idylliques. Le drame est que l'on se figure des saints plus parfaits qu'ils ne sont, plus angéliques qu'humains, et plus admirables qu'imitables.

Non moins que la vérité, c'est la raison même de la canonisation des saints qui est atteinte : le modèle que ces derniers sont censés nous apporter.

Par ailleurs, c'est la crédibilité même de l'Église et de ses jugements qui souffre de cette crédulité.

Aussi, voudrions-nous ici jouer pour une fois, le rôle d'avocat du diable, et rappeler les faiblesses des saints, non pour en diminuer les authentiques et indéniables vertus mais pour redresser un jugement parfois erroné.

Il est des saints aux macérations effroyables. Il en est d'autres aux pénitences plus supportables. Il est des saints doués, il en est d'autres qui le sont moins.

Il est des saints parfaitement équilibrés, il en est d'autres qui ne le sont pas...<sup>1</sup> Il est des saints beaux, il en est d'autres qui ne sont pas gâtés par la nature...

### Du saint aux qualités de génie au saint moins bien pourvu...

Quand on lit la vie d'un saint Jean Bosco, on ne peut qu'être admiratif de tant de qualités possédées par un seul homme : prédicateur le jour, il n'hésite pas à prendre la plume de nuit, tout cela avec une ardeur infatigable et un talent indéniable. Intelligence fine et profonde, le pédagogue est doué d'un sens pratique remarquable. Et ne disons rien des multiples métiers manuels qu'il sait exercer et même apprendre à ses garçons. À l'aise avec les petits, il n'est pas gêné avec les grands de ce monde et de l'Église qui le sollicitent, tel Léon XIII

qui fait appel à ses conseils. Homme de plume, homme de terrain, il garde une simplicité charmante, tout en possédant un caractère de chef à l'autorité incontestée.

Tous les saints ne sont pas comme lui. Saint Pierre-Célestin V, pape du 5 juillet au 13 décembre 1294 fut élu par les cardinaux alors qu'il n'était que simple moine. Choisi pour sa sainteté, ce bon moine se révéla un pape assez contestable. Il avait l'étoffe d'un moine, non d'un pape. Point n'est besoin de nous en scandaliser. Dieu n'attend pas de ses saints qu'ils soient passés maîtres dans l'art de gouverner les autres mais de bien gouverner sa vie, ce qui est déjà beaucoup.

Son successeur, Boniface VIII, bien moins saint, mais meilleur chef, fut un des papes dont l'Église peut être particulièrement fière pour ses enseignements et ses décisions. Comme le disait déjà saint Thomas d'Aquin : « Celui qui doit choisir ou pourvoir à la nomination d'un évêque n'est pas tenu de choisir le meilleur absolument, c'est-à-dire au plan de la charité, mais le meilleur pour le gouvernement de l'Église, c'est-à-dire qu'il puisse l'organiser, la défendre et la gouverner pacifiquement »<sup>2</sup>.

« Il y a diverses sortes de dons spirituels, de ministères et d'opérations », dit S. Paul (1 Co 12, 4). Rien n'empêche donc quelqu'un d'être plus apte à l'office de gouverner, sans exceller dans la grâce de la sainteté. Il en est autrement dans le gouvernement de l'ordre naturel, où ce qui est supérieur par sa nature est

1. « De nombreux personnages vertueux, voire des saints, ont été affligés plus ou moins gravement de troubles psychiques ». Louis Jugnet, *Rudolf Allers ou l'anti-Freud*, Les Editions du Cèdre 1950, p. 103.

2. II II 185, 3, c

par cela même plus apte à diriger ses inférieurs ».<sup>3</sup>

Suffisamment humble et lucide sur son défaut de prudence politique, saint Pierre-Célestin V eut la sagesse et la vertu de démissionner. Redevenu simple moine, il mourut tel qu'il avait été.

Cela pour dire que la sainteté n'est pas une garantie de talents naturels. La sainteté n'exclut ni l'erreur ni les défauts naturels<sup>4</sup>. N'allons donc pas juger sévèrement un saint – ou le prochain – parce qu'il manifeste quelque carence soit de jugement, soit d'adresse, soit de bon sens.

### Du saint classique ou saint baroque

Il est difficile d'être un saint plus « classique » que saint Pie X. Tout en lui est mesure, ordre, pondération. Sa parole est toujours adéquate, ses décisions parfaites, son extérieur impeccable, ses pénitences imitables.

Nous ne le verrons point céder à un mouvement de colère qui ne soit justifié et nous ne le surprenons pas à accepter une friandise sans que la charité soit impliquée.

Beaucoup plus baroque est un saint de la Renaissance italienne : saint Philippe Néri. Mystique de premier ordre, thaumaturge inlassable, ce saint est aussi un facétieux incorrigible de première catégorie. Les farces se succèdent au cours de sa vie qui ressemble plus à une pièce de théâtre qu'à une hagiographie de vitrail. Ne l'a-t-on pas vu demander à son éminence le cardinal Baronius, le célèbre historien, de promener un chat dans Rome pour humilier ce dernier ? Scandale des punaises de sacristie, ce saint est tout de même sur les autels.

Tout en lui est contraste. Même ses miracles. Surtout ses miracles. N'est-il pas le seul (?) saint dont l'ardeur de sa charité ait provoqué un écartement des côtes proches du cœur, comme on le constatera à sa mort ?

Ajoutons que cet ami du grave et non moins saint Charles Borromée agaça ce dernier, modèle d'organisation, par une constante versatilité<sup>5</sup>. Il est vrai que l'Esprit souffle quand il veut et où il veut...

Non contents d'être dénués de grandes qualités naturelles, d'autres saints le sont aussi d'un parfait équilibre. Oserons-nous dire que le pugnace et tenace saint Jérôme, travailleur infatigable, pénitent admirable, tomba dans des colères incompréhensibles, seulement explicables par un tempérament excessivement irritable ?

Saint Augustin, qui en fut lui-même l'une des victimes étonnées et innocentes, l'aurait certainement osé sans manquer ni à la charité ni à la vérité.

De même, faisant abstraction de la canonisation d'un saint Louis-Marie Grignon de Montfort et de son apostolat irremplaçable, nous n'oserions pas condamner ses supérieurs qui le jugèrent avec méfiance, et qui ne pouvaient que s'interroger sur des réactions surprenantes que l'Esprit Saint devait mettre à profit.



Saint Jérôme

Serait-ce une raison pour critiquer les décisions de l'Église ? Pour retirer la palme à ces glorieux vainqueurs ? Certainement pas.

Ces écarts de tempérament, ce manque d'un parfait équilibre ne sont pas des obstacles pour la grâce toute-puissante de Dieu qui se rit des jugements des hommes.

Devrons-nous au contraire déclarer parfaitement tempérés les jugements impétueux de saint Jérôme ou les comportements curieux de saint Louis-Marie Grignon de Montfort et condamner les supérieurs de ce dernier ? Pas davantage. Simplement, ces deux saints se sont sanctifiés avec la nature que le Bon Dieu leur avait donnée. Ce qui est tout de même fort encourageant.

### Des faiblesses bien excusables

Enfin, si l'on admet que les saints

#### CARNET PAROISSIAL

*Ont été régénérés de l'eau du baptême*

Zoé MILHEIRO	22 décembre
Guillaume TABURET	22 décembre
Zita DOUTREBENTE	30 décembre
Philippe FRANCOIS de LANOE	2 janvier
Jean-Marie SIMONNOT	5 janvier
Sixtine GWIAZDA	12 janvier
Sergueï BOURDILLEAU	12 janvier

*Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique*

Wladyslaw LUKOWIAK, 86 ans	22 décembre
Stéphanie LAGRANGE, 45 ans	8 janvier

peuvent être dépourvus de toutes les qualités du monde, on aura plus de mal à admettre qu'ils cèdent à quelque faiblesse bien humaine et somme toute si facilement excusable.

Si l'on prend le cas de saint Grégoire le Grand, pape extraordinaire, réformateur de l'Église, on pourra trouver sous sa plume des reproches acerbes,

3. II II 185, 3, ad 3

4. Nous distinguons ici les défauts naturels des défauts moraux, les premiers s'entendant de défauts non coupables, les autres reposant sur des manquements coupables. Être peu spéculatif ou laid sont des défauts naturels mais non coupables. À l'inverse, être paresseux dans l'étude ou menteur sont des défauts moraux.

5. Et vice versa : « Dans son zèle dévorant, Charles [Borromée], qui devait mourir à quarante-six ans, ne tint guère compte des droits des autres gens. Il tourmenta saint Philippe Néri qui ne lui envoyait pas assez d'Oratoriens à Milan, et quand Philippe s'excusa de ne pas lui accorder son bras droit, Francesco Maria Tarugi, il accusa le saint d'égoïsme, de désobéissance et de manque de zèle pour la gloire de Dieu. Philippe lui envoya une réponse indignée, mais on se demande s'il laissa partir une première rédaction par trop explosive : "Vous m'accusez de n'être pas mortifié, parce que j'ai refusé de vous donner le Père Baronius, mais j'en suis sûr, et vous me permettez de vous l'avouer en toute franchise, c'est vous qui manquez bien plus encore de détachement. Bien des gens vous le disent, comme les évêques de Rimini et de Vercelli, et on ajoute encore que vous n'êtes guère exempt de vols manifestes. Quand vous jetez les yeux sur un homme valable, aussitôt vous essayez de vous l'attacher à Milan. Vous êtes un voleur étrangement audacieux de saints et de savants. Comme l'affirme le proverbe, vous dépouillez un autel pour en orner un autre." » Père James Brodrick, *Robert Bellarmine*, Desclée De Brouwer, 1963, pp. 48-49.



véhéments qui trahissent un tempérament colérique et un caractère coléreux. Mais si l'on songe que ce pape exerçait son pontificat dans des conditions épouvantables, avec la menace constante et voisine de barbares sanguinaires, au milieu d'un clergé mal formé, parfois scandaleux, avec des inférieurs de bonne volonté mais un peu gauches ; si l'on se rappelle un instant qu'il devait faire front de tous côtés, avec un ulcère à l'estomac dont on ne saura jamais s'il fut l'effet ou la cause de son irritabilité, on reconnaîtra sans peine qu'il a droit à notre miséricorde et qu'on n'allait pas lui refuser l'auréole pour si peu.

Saint François Xavier « devint un très grand saint, mais jusqu'à la fin il resta un homme passionné autant qu'obstiné, capable par moments de violentes colères et de brusques décisions d'autocrate ; mais ces échappées de la nature ne l'empêchèrent pas de compter parmi les êtres les plus cordiaux et les plus aimables que notre triste planète ait jamais pu connaître »<sup>6</sup>.

Ces faiblesses ne doivent pas nous surprendre. Dieu les laisse à ces serviteurs pour nous montrer que la sainteté parfaite n'existe qu'au Ciel et qu'il faut savoir distinguer entre une volonté arrêtée de faire le mal, fût-ce pour une peccadille, et une volonté prise par surprise et engagée comme malgré elle par un tempérament bouillant ou toute autre circonstance. Cela nous rappelle aussi à une certaine mesure dans nos jugements sur le prochain. Si les saints ont gardé parfois quelques faiblesses, n'allons pas accabler notre prochain de quelque défaillance peut-être superficielle.

### Un peu d'humour

Il ne faudrait pas non plus imaginer les saints dépourvus d'humour et figés comme des statues grecques. Un grand mystique comme saint Jean de la Croix était le premier à savoir plaisanter :

« Un religieux atrabilaire ayant refusé de manger de la viande parce qu'il attendait que son infirmier l'en priât davantage, celui-ci, également dispensé d'abstinence, la mangea. Le Saint très amusé dit à l'infirmier de faire toujours de même car c'était la meilleure médecine pour guérir ce genre de patients »<sup>7</sup>.

L'humour se fait d'ailleurs parfois plus mordant comme dans cette lettre de sainte Thérèse d'Avila : « On l'a nommé [le père Maldonado], dit-on, vicaire provincial, et ce doit être parce qu'il a plus d'aptitudes que d'autres à faire des martyrs. Toute la ville est scandalisée »<sup>8</sup>.

### Nature de la sainteté humaine

La sainteté humaine échappe en définitive au jugement humain si prompt à placer au ciel – *santo subito* – ou à jeter en enfer. La définition comme la déclaration de la sainteté d'une personne relèvent du jugement de l'Église qui s'appuie sur l'authentification divine que manifestent les vrais miracles dûment examinés.



Saint Benoît-Joseph Labre

En quoi consiste la sainteté ? Dans l'union surnaturelle parfaite au Bon Dieu, dans la mesure où cette union peut être parfaite ici-bas. Cette ascension de l'âme a très bien été décrite et analysée par de grands mystiques comme sainte Thérèse d'Avila et saint Jean de la Croix. Cette union au Bon Dieu ne doit absolument pas être confondue avec des manifestations accessoires comme la lévitation, le don des larmes, ou quelque autre charisme indépendant de la sainteté.

Comme le rappelait énergiquement sainte Thérèse d'Avila, « il est évident que la souveraine perfection ne consiste pas dans les consolations sensibles in-

térieures ni dans les sublimes ravissements, ni dans les visions ni dans l'esprit de prophétie. Elle consiste à rendre sa volonté si conforme à celle de Dieu que dès que nous comprenons qu'une chose est voulue de lui, nous nous y attachons de tout notre vouloir ; à recevoir enfin avec une égale allégresse ce qui est doux et ce qui est amer, dès que nous savons que tel est le plaisir de sa majesté »<sup>9</sup>.

C'est pourquoi l'examen de la sainteté d'une personne porte, non sur la nature de l'union qui reste largement inaccessible, mais sur la pratique héroïque des vertus, signe indubitable de cette union puisque la pratique héroïque des vertus est impossible sans cette union.

La mission de l'Église consiste donc à se pencher sur la pratique de ces vertus. Les vertus théologales (foi, espérance, charité) tout d'abord, et les vertus morales (justice, force, tempérance, prudence, avec leurs « filles », obéissance, chasteté, patience, humilité...). Cette étude a l'incalculable avantage de mettre en lumière les différentes facettes des saints et de donner aux hommes un exemple concret et visible à étudier.

« La vie des saints nous présente le catholicisme en action. Ce n'est plus une théorie : on voit que c'est possible, et on le voit par les exemples les plus beaux, les plus attirants, les mieux faits pour saisir l'esprit et le cœur. Voilà les saints de Dieu, ils ont vécu, ils ont été des hommes comme nous ; voilà leurs œuvres encore vivantes ; voilà ce que Dieu par leurs mains a donné au monde. Il faut lire la vie des saints »<sup>10</sup>. ❀

6. Père James Brodrick, *François Xavier*, Desclée De Brouwer, p. 50.

7. Alonso, cité par Chandebois, *Portrait de saint Jean de la Croix*, Grasset, 1947, pp. 183-184 ; cité par Père Bruno de Jésus-Marie, *Saint Jean de la Croix*, Desclée De Brouwer, 1961, p. 122.

8. Lettre de sainte Thérèse d'Avila à Philippe II ; citée par Père Bruno de Jésus-Marie, *Saint Jean de la Croix*, Desclée De Brouwer, 1961, p. 189.

9. Sainte Thérèse d'Avila, *Les fondations*, ch. 5

10. *De Templo Salomonis liber*, c. XIX. – Pat. Lat., t. XCI, col. 788 Dom de Monléon, Les instruments de la perfection, cahiers scivias, p. 288.

# Notules

## Un nouveau vénérable pour l'Église conciliaire

L'Église conciliaire, avide de nouveautés (nouvelle messe, nouvel office divin, nouveau Pater, nouveaux sacrements, nouveaux mystères du rosaire, etc.), a aussi sa nouvelle façon de canoniser.

Foin de la rectitude doctrinale, l'attachement inébranlable à la doctrine conciliaire semble désormais être le critère nécessaire et suffisant. En témoigne la récente nouvelle étape de la cause de béatification de Paul VI. En effet, « les cardinaux de la Congrégation pour les causes des saints ont donné, le 10 décembre dernier, un premier "feu vert" pour la béatification de Paul VI, pape de 1963 à 1978. (...) Les cardinaux ont en effet approuvé à l'unanimité la documentation rassemblée pour le procès dans la "Positio" et ils ont reconnu le caractère "héroïque" de ses vertus humaines et chrétiennes, rapporte le "Vatican Insider". Si Benoît XVI approuvait cet avis, la Congrégation publierait prochainement un décret à ce sujet »<sup>1</sup>. Un miracle est à l'étude. Selon le postulateur de la cause, le P. Antonio Marrazzo, un miracle présumé aurait été constaté il y a 16 ans, en Californie. Il s'agirait d'un cas de grossesse difficile qui avait conduit les médecins à conseiller l'avortement. Mais, demandant la prière du défunt pape Paul VI, la jeune maman a décidé de mener à bien sa grossesse. Elle a attendu que son enfant ait 15 ans pour parler de miracle. Il y aurait également le cas d'une religieuse guérie d'une tumeur »<sup>2</sup>. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les éléments donnés ici apportent peu de crédit à ce miracle. Une grossesse difficile qui se déroule convenablement et qu'on révèle 15 ans après ne semble pas évidemment miraculeuse...



Paul VI remet l'anneau cardinalice à Joseph Ratzinger, alors archevêque de Munich, en 1977.

Comme chacun sait, Paul VI est le grand pape du concile Vatican II, le pape qui, le premier de l'histoire de l'Église, a demandé aux États catholiques de supprimer l'union avec l'Église et la mention de la religion catholique comme religion d'État, le premier pape à avoir réalisé des réunions œcuméniques, à avoir imposé la nouvelle messe après en avoir assumé la création, etc. En somme un modèle de pensée et de pratique conciliaires, digne du panthéon conciliaire.

## Les louanges de frère Roger de Taizé<sup>3</sup>

« Samedi 29 décembre, les frères de la communauté de Taizé et des jeunes chrétiens de toute l'Europe ont retrouvé le pape pour une prière commune sur la place Saint-Pierre. (...) »

Le pape a salué l'héritage de frère Roger – le fondateur de la communauté, en 1940 – à savoir « un œcuménisme vraiment intériorisé et spiritualisé ». « À sa suite, soyez tous des porteurs de ce message d'unité. Je vous assure de l'engagement irrévocable de l'Église catholique à poursuivre la recherche de chemins de réconciliation pour parvenir à l'unité visible (sic) des chrétiens. Et ce soir je voudrais saluer avec une affection toute particulière ceux d'entre vous qui sont orthodoxes ou protestants. »

Appelant de ses vœux l'unité des chrétiens, le Pape a insisté sur la responsabilité de chacun. « Dieu vous fait coresponsables de son Église, dans toute la diversité des vocations. Cette communion qu'est le Corps du Christ a besoin de vous et vous y avez toute votre place. C'est à partir de vos dons, de ce qu'il y a de spécifique à chacun de vous, que l'Esprit Saint façonne et fait vivre ce mystère de communion qu'est l'Église, en vue de transmettre la bonne nouvelle de l'Évangile au monde d'aujourd'hui ».

Pour comprendre les propos du pape, il faut se rappeler que le frère Roger Schutz, mort assassiné le 16 août 2005, était toujours resté officiellement protestant et avait reçu la communion eucharistique des mains du cardinal Ratzinger le jour des funérailles de Jean-Paul II. Quant à la communauté de Taizé fondée par lui, elle regroupe des « religieux » catholiques et protestants.

En insistant sur l'Église vue comme communion, le pape voit à tort les protestants auxquels il s'adresse comme faisant partie de cette communion et donc de l'Église, contrairement à l'enseignement constant de l'Église pour lequel les protestants n'appartiennent pas à l'Église.

## Les traditionalistes manquent d'Esprit... Saint

Tel est le constat qu'a fait le R.P. Cantalamessa, prédicateur de la Maison Pontificale. Dans sa deuxième prédication d'Avent : « Le P. Cantalamessa diagnostique dans "les difficultés qui se sont créées dans la réception du concile Vati-

1. Franz le Guen, « Nouvelle étape de la cause de béatification de Paul VI, Zenit.org le vendredi 14 décembre 2012.

2. Ibidem.

3. Adrien Bail. [http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Benoit-XVI-a-prie-avec-les-jeunes-de-Taize-\\_NG\\_-2012-12-30-893571](http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Benoit-XVI-a-prie-avec-les-jeunes-de-Taize-_NG_-2012-12-30-893571)

canII" une "attention insuffisante au rôle de l'Esprit Saint".

Ainsi, estime-t-il, "la Tradition, au nom de laquelle certains ont refusé le Concile, était une Tradition dans laquelle l'Esprit Saint ne jouait aucun rôle. Elle était un ensemble de croyances et de pratiques établies une fois pour toutes, pas la vague de la prédication apostolique qui avance et se propage dans les siècles et que l'on ne peut attraper, comme toutes les vagues, que si l'on bouge avec elle".

Au contraire, pour le P. Cantalamessa, la "vraie lecture" du Concile prend en compte "le rôle de l'Esprit Saint dans sa mise en œuvre" »<sup>4</sup>.

Le R.P. Cantalamessa a peut-être oublié que, lors d'un précédent concile assisté par l'Esprit-Saint, le premier concile

du Vatican, celui-ci enseignait que « le Saint-Esprit n'a pas été promis aux successeurs de Pierre pour qu'ils fassent connaître sous sa révélation une nouvelle doctrine, mais pour qu'avec son assistance ils gardent saintement et exposent fidèlement la Révélation transmise par les apôtres, c'est-à-dire le dépôt de la foi »<sup>5</sup>. Bref, que le Saint-Esprit n'est pas invoqué pour justifier de nouvelles doctrines. Oublieux de ce point de doctrine, le bon père ne nous semble pas avoir été bien inspiré ce jour-là. ❀

4. <http://www.cantalamessa.org/?p=1910&lang=fr> <http://www.zenit.org/article-32845?l=french>

5. Constitution *Pastor Æternus*, DS 3 070.

## Quand Peillon terrorise l'école que l'on dit catholique

— Michel Fromentoux —

Vincent Peillon, ministre de la guerre scolaire dans un gouvernement de gauche, renoue avec les grands ancêtres.

Le voici aujourd'hui qui tance le secrétaire général de l'enseignement (qui fut) catholique, M. Éric de Labarre, coupable à ses yeux d'avoir osé rappeler que l'Église catholique est opposée aux unions entre gens de même sexe. Il incite alors celui-ci à « la plus grande vigilance à l'égard des conditions du débat légitime qui entoure le mariage pour tous, notamment dans les établissements privés sous contrat d'association. Le caractère propre de ces établissements ne saurait permettre de déroger au strict respect de tous les individus » Et d'appeler encore « à la retenue et à la neutralité au sein de tous les établissements », pour que les débats ne se traduisent pas par une poussée des phénomènes d'« homophobie » (c'est actuellement le plus grave des délits...)

M. de Labarre n'a pas de chance : lui qui adopte depuis longtemps un profil bas pour ne pas gêner la gauche, voilà qu'il

se fait réprimander comme le pire des cancre de l'Éducation dite nationale, accusé d'avoir commis « une faute » en écrivant une lettre peu favorable au mariage homosexuel... Car il aurait dû, semble-t-il, demander à M. Peillon, homme de « haute » morale républicaine – morale pour les sodomites, avons-nous écrit dans *Le Chardonnet* d'octobre dernier<sup>1</sup> – comment il faut parler de ces unions contre-nature. Aujourd'hui le parti socialiste est à lui tout seul la loi et les prophètes. Et l'Église n'est admise à entrer dans le débat que si elle se soumet à certaines "valeurs", étrangères à l'enseignement divin – droits de l'homme à l'avortement, à l'homosexualité, à la liberté sexuelle, à l'amour désordonné... – donc si elle renonce à sa mission.

### Rapt d'enfants

Cet abus de pouvoir est bien dans la ligne des fondateurs de l'école d'État. Quand on entend M. Peillon, on pense tout de suite à un homme qui faisait partie de la Commission pour l'enseignement créée par la Convention dès 1792, qui se

nommait Jean-Baptiste Cloots dit Anarcharis, et qui se disait « l'ennemi personnel de Jésus-Christ », ce qui n'était pas se prendre pour n'importe qui... Robespierre, quant à lui, pensait que « les enfants sont la propriété de l'État » et que « les parents n'en sont que les dépositaires ». La Révolution, dès son origine, n'a pas caché sa volonté d'organiser un rapt d'enfants.

Avec Jules Ferry moins d'un siècle plus tard ce fut chose faite. « Ce bonhomme tortueux et oblique sous des allures romaines », comme le présentait François Brigneau, devenu ministre de l'Instruction publique, frappa dès 1879, en obte-



Jules Ferry (1832-1893)

1. « Morale Laïque : morale pour les sodomites ». *Le Chardonnet*, octobre 2012

nant par décrets que les ordres religieux fussent chassés de l'enseignement, d'où les mémorables expulsions de jésuites. Très fier de lui, Ferry pouvait dire : « J'ai purgé la nation ». Cette « école sans Dieu » fut ensuite mise en route par des ministres protestants, experts en bons sentiments : Félix Pécaut, Jules Steeg et Ferdinand Buisson, le modèle de M. Peillon<sup>2</sup>. Pour enseigner sa « haute morale » cette école serait gratuite (1881) et obligatoire (1882). On ouvrirait même des écoles pour les jeunes filles, car disait Ferry, « Qui tient la femme tient tout. C'est pour cela que l'Église veut retenir la femme. Et c'est aussi pour cela qu'il faut que la démocratie la lui enlève ». On créerait donc un nouveau type de femmes qui n'apprendraient plus sur leurs genoux à leurs enfants à réciter leurs prières. On devait mesurer, un siècle après, les conséquences effroyables de cette perversion du rôle de la femme dans la famille et dans l'éducation des enfants...

## Un coin de Soviétie en plein Paris

Le pire fut atteint en 1947 avec le plan Langevin-Wallon d'inspiration communiste : « Ce sont les services dépendant du ministère de l'Éducation nationale qui ont en charge les responsabilités de l'enseignement et de l'éducation à tous les niveaux et sous tous les aspects [...] C'est à l'Éducation nationale qu'incombe la mission de l'éducation pour tous les enfants ». C'est au nom de ce plan que sous les ministres fantoches des quatrième et cinquième républiques, même avec des gouvernements dits de droite, les bureaux de la rue de Grenelle ne cessèrent de s'emplier de socialistes et de communistes, gardant comme

un coin de « Soviétie » au cœur de Paris, lequel ne disparut même pas avec l'effondrement de l'empire moscovite après 1991.

Cette lourde armée rouge de fonctionnaires, d'enseignants, d'inspecteurs, de pédagogues, de psychiatres, de psychologues, truffée de syndicalistes instaurant leur féodalité et faisant passer dans les manuels une authentique propagande marxiste avec lavage de cerveau, eut les résultats que l'on sait : l'« école sans Dieu » devint très vite « l'école-chienlit », où l'on n'apprenait rien, puisque, à la veille de l'an 2000, des statistiques faisaient apparaître que le nombre de jeunes illettrés était resté le même que dans les générations d'avant Jules Ferry. Cette école fondée jadis par celui-ci pour chasser des esprits des générations montantes les « tabous » qui empêcheraient de voter à gauche, avait condamné les parents récalcitrants à se ruiner pour entretenir eux-mêmes leurs écoles. Possédant un monopole de fait et de droit, elle se posa comme l'enseignement par excellence, dont la mission serait de créer un monde nouveau se situant nettement contre le passé catholique qui fit la France.

Une école « libre » parvint à subsister en acceptant, sous la pression de l'évêque de Carcassonne, de reconnaître que l'État est le seul maître d'école et que l'école libre n'aurait plus qu'un rôle momentané de suppléance. Elle signa en 1960 des contrats avec cet État, trembla un peu à l'arrivée de François Mitterrand, mais réussit à mettre deux millions de personnes dans la rue pour la sauver, après quoi elle négocia sa survie en sacrifiant une fois de plus ses « raisons de vivre » à ses « moyens de vivre ». Souvenons-nous des accords passés entre Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, et l'abbé Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, en 1992...

Dès lors l'enseignement catholique se faisait oublier, avalant toutes les couleuvres que lui envoyaient les ministères, mais survint l'an dernier M. Peillon, en charge de la lourde machine, du mamouth, de la rue de Grenelle. Pour redorer le blason d'une école officielle qui en France fabrique au sortir du primaire un enfant sur dix qui ne sait pas lire et dans les gé-

nération aînées un bachelier sur trois n'ayant que la perspective de se retrouver chômeur, il s'est lancé, pour faire croire qu'il sert à quelque chose, dans le grand discours moralisateur que l'on connaît.

## L'école libre d'être catholique

C'est alors que l'enseignement catholique a bien timidement élevé la voix. Occasion pour le ministre de le rappeler à l'ordre et de l'intimider, avant même qu'il ait commencé ses « débats » sur le mariage homo. Comme si c'était là un sujet de débats, où devraient s'affronter des subjectivités, mais pour l'école catholique ralliée, entrer dans la logique de la démocratie est la seule ambition. Des débats qui déboucheront sur un consensus mou et qui ne feront pas avancer la réflexion...

Mais M. Peillon a alors beau jeu de faire valoir la neutralité des établissements sous contrat, et de faire planer la menace de condamnations pour délit d'homophobie, ce sur quoi M. de Labarre est d'accord avec lui : « il est hors de question de remettre en cause la neutralité de l'enseignement ». Occasion pour nous de leur rappeler à tous les deux que la vie n'est pas neutre, et que les lois non écrites transmises par la Révélation et la Tradition, dépassent tous les arguments subjectifs auxquels on voudrait soumettre de jeunes esprits qui ont à cet âge autre chose à aimer et à penser que ces histoires de bas instincts.

Occasion aussi pour nous de renvoyer dos à dos l'enseignement catholique officiel et l'Éducation nationale, et de rappeler que les seules écoles vraiment libres sont celles qui ne sont liées à l'État par aucun contrat, car les parents, sous la direction de l'Église, sont les seuls responsables de l'éducation de leurs enfants et les seuls à pouvoir juger de la morale que l'école veut leur inculquer. Dans ces écoles on n'a pas à se gêner pour dire que l'Église condamne depuis toujours les unions contre-nature et cela évite les débats oiseux et malsains. Le caractère propre de l'école catholique, c'est d'être catholique tout simplement, avec les obligations que cela impose, n'en déplaise à M. Peillon! ❀

2. Vincent Peillon : *Une religion pour la République : la foi laïque de Ferdinand Buisson*. Le Seuil, Paris, 2010.



Vincent Peillon

# Le juriste et saint Benoît

— Abbé Bruno Schaeffer —

Les repentances de l'an deux mille ont voulu mettre fin à l'idée même de chrétienté. La laïcité est devenue l'objectif d'une Eglise se croyant en pleine réconciliation avec un monde dont le but est de l'anéantir.

Ultime témoin de cette lente construction, berceau de notre monde occidental, la Règle de saint Benoît s'efforce d'accorder la nature et la grâce pour nous faire passer du temps à l'éternité. L'institution monastique sert de modèle à cette difficile alliance, elle forme une véritable communauté politique. Dans un ouvrage profond et foisonnant, l'historien du droit, Gérard Guyon en rend compte. Sous le titre *La Règle de saint Benoît : aux sources du droit...* il propose une réponse à une modernité éclatée et incapable de ramener à l'unité. Seule la grâce unit, le péché ne fait que diviser.

En intitulant son introduction *Les bénédictins, clés de voûte de l'Occident*, ses intentions rejoignent saint Grégoire le Grand déclarant que « le cœur de Benoît est devenu si grand que toute la création peut y entrer ». A partir de là, il s'interroge sur l'influence décisive et durable de sa Règle dans le domaine juridique. Le sujet ne semble pas avoir beaucoup intéressé les juristes observateurs de l'histoire religieuse. Ils laissent la Règle aux moines. Aussi l'auteur se propose-t-il de la considérer dans la perspective du droit. La question du législateur divin se pose, le positivisme contemporain s'écarte radicalement de la foi. La création, le droit naturel, la loi religieuse non seulement ne les retiennent pas, ils les rejettent. La civilisation naît de la rencontre des choses divines et humaines, elle suppose un ordre du monde dont l'homme n'est pas complètement le maître. Le législateur tenait compte des lois régissant cet ordre, mais aujourd'hui la plupart des juristes traitent le droit comme une science purement rationnelle. Dieu n'y a pas sa place, Il en est exclu. La volonté humaine l'emporte. L'appel à la dignité de la personne humaine et à ses droits ne sont « qu'un habillage technique de l'orgueil créateur ». Le principe de l'addition des voix, sous prétexte de séculariser, établit une nouvelle forme de socialisation du domaine juridique, c'est le mythe de l'Etat de droit. La loi l'emporte sur la justice. C'est le totalitarisme du droit positif; Pour Gérard Guyon, « la technique juridique est devenue l'instrument d'une emprise totale sur le monde. Elle subordonne complètement le droit à la volonté humaine, sert ses rêves utopiques et ses passions ».

Le christianisme, pour la première fois, a nettement distingué le spirituel du temporel. Cette distinction n'exclut pas Dieu de la sphère sociale. Il ne peut l'être. Aucune autorité politique n'a tous les pouvoirs.

Au milieu des héritages divers, l'auteur entend montrer la

place décisive de la Règle de saint Benoît par son excellence et son rayonnement. L'auteur ne se cache pas de vouloir « faire de saint Benoît une sorte de père des juristes européens ». Le monachisme n'est pas enfermé dans le domaine spirituel, il donne son empreinte au droit et aux institutions. En quittant le monde les moines ne sont pas devenus des asociaux, le monastère occidental est un centre, un foyer. Gérard Guyon se demande si les monastères « ne constituent pas un domaine d'autorité et de justice pour la société tout entière ». Pour répondre, il se propose de retrouver la véritable nature du droit et de la justice selon saint Benoît dans la Règle, « un texte réglementaire à la mesure de l'ensemble de l'Occident ». La réflexion de l'auteur comporte trois parties. Après avoir considéré « saint Benoît et la Règle bénédictine », il analyse « saint Benoît et le temps chrétien du droit ». La troisième division, la plus longue et la plus originale, observe « la Règle et l'œuvre de justice ».

Comme toute cité, le monastère a ses institutions, ses règles de droit, ses procédures, ses juges et ses sanctions. Le propre de saint Benoît est d'y apporter « une source nouvelle puisée directement dans le message du Christ ». La législation monastique vise les biens célestes, elle est différente de la législation séculière. Le but de la Règle est de dresser « un modèle de société qui correspond le mieux à cette perspective », celle de la sainteté. Dans cette vie commune dont le bien commun est l'éternité, l'unité de la famille se fait autour de l'autorité de l'abbé relayée par la charité fraternelle.

## L'apport de saint Benoît

A l'époque de saint Benoît, Rome « n'est plus qu'une ombre impuissante », mais le Christ est toujours à la tête de l'humanité. Le moment historique est celui de la chute de l'Empire et de l'ébranlement de toutes ses fonctions. Seule l'Eglise et son droit peuvent opposer une résistance aux législations brutales des barbares. D'où l'acquisition depuis le IV<sup>e</sup> siècle d'un statut social et politique. Saint Benoît s'inscrit dans cette vue. Appelé à créer une communauté humaine il lui donne un chef détenant une double paternité spirituelle et temporelle. Il est père, mais aussi législateur et juge, il tient la place du Christ dont le propre est de pardonner et de faire miséricorde. Ce sera la règle en matière pénale, il se démarque totalement du positivisme juridique. Avec Louis le Pieux (début du IX<sup>e</sup> siècle), la Règle de saint Benoît est imposée à toutes les communautés monastiques, le monde latin des religieux en reçoit une forte unité juridique et spirituelle. La Règle devient une loi publique, la prière des moines intéresse toute la société. Ils sont aussi missionnaires. Bref, « le monachisme détient une autorité sans égale, politique et administrative ». Le message juridique de Rome est devenu inaudible. Saint Benoît rédige sa Règle, la loi bénédictine et l'autorité de l'abbé selon Gérard Guyon remplacent les lois civiles disparues. Loi écrite, la Règle de saint Benoît, devient un modèle. La religion s'impose comme le seul facteur de cohésion entre les peuples, la chrétienté latine est née. La puissance monastique gère toutes sortes d'œuvres. Son mode de vie apostolique est contenu dans la législation de saint Benoît. La priorité donnée à la vie liturgique établit « une étroite interaction entre le sacré et le profane dans laquelle l'élément matériel des choses humaines se trouve englobé et orienté

par sa mission surnaturelle ». L'autorité divine et la raison sont harmonisées, on est loin des définitions actuelles du droit ramené à un ensemble de textes. Guyon y voit une « concordance des temps divins et humains ». La sanctification du monde est à l'ordre du jour, la part des moines est prépondérante. La vie des moines sert de référence. Ils sont présents partout. Gérard Guyon veut savoir comment saint Benoît a construit sa loi communautaire et sur quelles bases juridiques. Sa règle étant « un temps chrétien du droit ».

### Le droit est toujours inscrit dans le temps

Elle le maîtrise, mais n'y échappe pas. La loi peut disparaître mais aussi durer ; elle demeure limitée, au risque d'être un instrument de perversion dans la main d'une autorité défaillante. Saint Benoît conçoit le temps en fonction de l'éternité, il ne va pas au-delà du temps, le législateur profane ne tient pas compte de l'heure de la justice divine. Ses lois sont des vraies lois mais disposant à entrer dans l'éternité. Au premier rang, tout ce qui concerne le service de Dieu. La vie monastique n'a pas pour fin la séparation du monde mais la louange divine, réglementée avec précision dans le cadre horaire. Ne pas respecter l'horaire, c'est sortir du cadre du temps et manifester une sorte d'indépendance. La Règle de saint Benoît au contraire prend en charge d'une manière réaliste tout ce qui est lié au temps. L'harmonie du temps est aussi une image de la cité céleste. La Règle prend en main le temps disponible sur la base de la prière et du travail, l'oisiveté est poursuivie. L'auteur voit la « sacralisation chrétienne du temps » expliquant la construction de la cité autour des monastères. L'esprit laïc cherche à supprimer le temps chrétien, au moment de la révolution en instituant les décadi ; aujourd'hui par l'ouverture des magasins le dimanche. Le temps ne peut cependant être laïcisé, il est l'ordre de Dieu depuis la création. Faute du rapport du temps à l'éternité, éclairant toute l'organisation du monastère, on assiste à une

## Colloque

DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE ST-PIE X

**Quel regard  
sur la  
sainteté?**

la théologie  
la littérature  
Le regard de : l'histoire  
la psychologie  
l'art

Avec la participation du professeur Jean de Viguerie

**Samedi 16 mars 2013 de 10 h à 18 h  
21, rue du Cherche-Midi - Paris VI<sup>e</sup>**

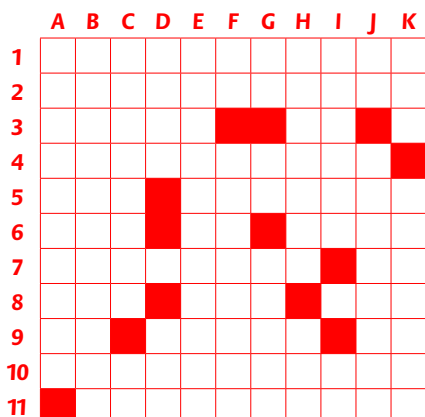
Nombre de places limité. Merci de vous inscrire auprès  
du secrétariat de l'Institut : 01 42 22 00 26 [www.iuspx.fr](http://www.iuspx.fr) -  
[iuspx@free.fr](mailto:iuspx@free.fr) - Participation aux frais : 8 €, étudiants : 5 €

appropriation du temps, totalitaire du début de la vie à sa fin. La contrainte horaire a des répercussions sociales, la base de la vie communautaire n'est pas l'individu isolé. Pour Gérard Guyon, « la conception moderne d'une liberté qui prendrait appui sur des droits individuels propres à chacun est étrangère à l'histoire ». C'est une invention de la Révolution Française.

Dans l'organisation du temps, on mesure que la communauté bénédictine n'est pas une simple famille religieuse, elle est politique et juridique, le droit occupe une place de choix. La Règle est considérée comme un code pénal régissant les infractions à la législation du temps, punissant les retards, autorisant les dispenses, réglementant le travail... Toujours dans un climat de discrétion et de liberté. Les sanctions de saint Benoît tranchent complètement avec les pénalités des Règles antérieures. La faute a une dimension communautaire. Sa peine peut aller de la mise au dernier rang de la communauté

## MOTS CROISÉS - Problème N° 02-13

par Cecilia DEM



### DÉFINITIONS

#### HORIZONTALEMENT

1) Les protestataires l'ont fait ainsi dans les rues de Paris! 2) Assume une paternité explosive. 3) A perdu de sa superbe? - Pour une école qui vole (sigle). 4) Sclarée ou muscat, c'est une sauge. 5) Détiennent - Le Massacre des Innocents

en fut un. 6) Un peu « chamboulé » par le Car-naval? - Code d'un État américain - Ferme de vieilles portes. 7) On les fait frire ce mois-ci - Pas ici! 8) Compagnie aérienne en... plein vol? - Doublé, s'échappe d'un nid - Une armée de l'air insulaire (abréviation). 9) On lui doit la façade de l'abbaye de Salamanque (initiales) - Ancien cri de marin - Peintre dont quelques créations habillèrent la Duchesse de Windsor (initiales). 10) Marier... - Fut l'aide de camp de Masséna. 11) C'est plus français que « ferry »!

#### VERTICALEMENT

A) On l'élève en Aubrac. B) On y embarque ou on y débarque. C) Cette année verra le 56e anniversaire de son lancement - N'indique pas un verbe facile à conjuguer. D) Est donc utile - ... lala... E) Nos politiques la pratiquent sans vergogne. F) Naquit à Besançon (initiales) - C'est du petit-lait ou... un bâton. G) « Sauf erreurs » - L'un des présents à la Crèche - Imprimer.

H) Pas à toi! - On y découpe la viande. I) Deux fois familial pour une ville ultra-célèbre - On peut le parcourir très vite. J) Coule en Charente et en Charente-Maritime - Ne fait d'ombre à personne. K) Sélectif, il complique la vie des usagers - « Égrafinier ».

#### SOLUTIONS du N° 01-13

##### HORIZONTALEMENT:

1. PANDÉMONIUM. 2. AGITATRICES. 3. RANTANPLAN. 4. EU - AS. 5. NN (Ni Ni) - GEAI - AAR. 6. TON - LANCE. 7. AÏEUL - LNOG (Clon) 8. LS (Lelio Socin) - TENDRE. 9. IENA - OUEIA. 10. ESTUAIRES. 11. OSSUS - ÈRE.

##### VERTICALEMENT:

A. PARENTALIES. B. AGAUNOISES. C. NIN - NÉ - NTO (Ton). D. DDT - UN AUS. E. ÉAAGETL (Étalage) - AS. F. MTN - TOIU (Itou). G. ORPAILLEUR. H. NILS (Hölgersson) - ANNÉE. I. ICA - ANODISÉ. J. UEN (Nue) - ACCRA. K. MS (Max Scheler) - ÔRE - DÉ.

à l'exclusion du monastère en passant par la privation de vin ou un châtiment corporel. En conclusion de cette partie, l'auteur considère la nécessité pour le législateur monastique de règles simples « pour que le cours du temps invisible inerve le monde visible, et le conduise non à sa perte mais à son salut ». C'est l'objectif de saint Benoît. Pour cela l'Abbé est législateur et père spirituel.

### **La modernité juridique de saint Benoît**

L'auteur part d'un excellent principe : « l'Eglise n'a pas été construite comme une institution qui ne doit aucunement son existence à une décision découlant des principes démocratiques actuels ». La volonté populaire ne peut être la source ultime du droit ; sa légitimité, son autorité n'en sortent pas.

Au monastère, l'Abbé cumule le pouvoir spirituel et temporel ; le pouvoir réglementaire de la Règle, son caractère vivant ne peuvent se concevoir sans la liberté de l'autorité de l'Abbé. Saint Benoît met un très grand soin à définir son rôle et les conditions de son élection. Tenant la place du Christ, l'Abbé a quelque chose de divin dans son autorité. Il y a chez saint Benoît une nette réaction contre une certaine anarchie du monachisme antique. La cohésion de la Règle est d'ordonner le caractère individuel du salut à sa dimension communautaire. C'est la primauté du bien commun à partir de laquelle chacun peut recevoir sa part de bien particulier. Par là, écrit Gérard Guyon, « la place de l'âme individuelle figure toujours dans le salut collectif. La structure rationnelle du bien commun a pour modèle la Caritas bénédictine ». La discipline monastique résulte du don de soi, l'obéissance à la loi est un signe de liberté pour les âmes portant en elles les séquelles du péché originel. Saint Benoît passe de la vie érémitique au cénobitisme par souci du bien commun. Mais il sait la difficulté de la cohabitation des hommes entre eux. « La clé du rapport entre la loi et la conscience » est dans la charité dont la Règle est pour le moine la charte. La Règle cherche le salut et elle l'institutionnalise. Elle ne consacre pas l'autonomie du domaine politique et du domaine théologique. Lorsque le processus de laïcisation et d'individualisme s'installe, l'Eglise est dépossédée. L'auteur montre bien l'opposition entre le personnalisme et le bien commun : « En créant une notion de personne dont la fonction était de trouver un juste milieu entre la souveraineté de l'individu et celle omnipotente de l'Etat ».

Revenons au droit pénal issu de la Règle, concentré entre les mains de l'Abbé dispensateur des droits et maître de la justice. Dans son jugement, la miséricorde doit l'emporter ; le juge aura un jour son juge et l'Abbé a avant tout en vue la sanctification. Selon l'auteur, au lien entre le délit et la peine, saint Benoît substitue la volonté de détruire le mal. Gérard Guyon attribue à la Règle de saint Benoît une large part à la culpabilité et à la notion de responsabilité. La vie d'un moine est un combat entre l'amour et le péché. La faute, même si elle s'établit à partir d'éléments objectifs, est subjective. C'est le sens du *Mea Culpa*, l'aveu est primordial. La Règle comporte un véritable droit de la culpabilité pénale à la fois paternel, exigeant et sévère. En même temps, ce qui compte c'est le relèvement du coupable, il s'agit d'accéder au royaume des cieux. Saint Benoît place la culpabilité dans le champ de la liberté humaine. Elle n'est pas une

## **Prédications de carême à 17h00**

par M. l'abbé Nicolas Pinaud

**Dimanche 17 février**

**Un homme nommé Joseph**

**Dimanche 24 février**

**Joseph époux virginal de Marie**

**Dimanche 3 mars**

**Joseph père virginal de Jésus**

**Dimanche 10 mars**

**Joseph était juste**

**Dimanche 17 mars**

**Histoire de la dévotion à saint Joseph**

**Dimanche 24 mars**

**Culte - Patronage et dévotion à saint Joseph - Allez à Joseph**

simple obligation relevant de la loi humaine. La culpabilité est pour saint Benoît le pivot de la justice. Il veut que le coupable ait l'intelligence de sa faute, afin d'en mesurer la gravité et établir la satisfaction, c'est-à-dire la peine réparant la faute. La notion de culpabilité est liée à celle de péché. A l'heure actuelle, on assiste au contraire « à une extension de la culpabilité collective, au refus de la culpabilité individuelle, et à tout jugement ». Au point de faire de la victime un coupable.

Le pardon est au-dessus des lois humaines, et l'auteur voit dans la Règle de saint Benoît un vrai processus judiciaire de pardon : « la réconciliation intervient lorsque le juge a décidé que le coupable peut être réuni à la communauté sans risque pour son salut ».

### **En conclusion**

Gérard Guyon salue en saint Benoît le père de la chrétienté, installant le christianisme dans les lois et les institutions. Nous sommes loin de l'individualisme et du libéralisme.

Ce monastère fut et reste la pierre d'angle de la chrétienté. La Règle est un exemple d'une possible sacralisation des institutions. Le monachisme « a pris l'éternité dans le temps social ». Le droit humain et la justice divine ont besoin de coïncider. La royauté du Christ est au cœur de la Règle. En établissant un mode de vie communautaire régi par une Règle et un Abbé, saint Benoît permet que « plus qu'en tout autre lieu, le règne de Dieu l'emporte. Le Christ est l'incarnation du droit, la Règle, l'arme de la justice ». La Règle de saint Benoît nous aide à sortir de l'utopie juridique en nous proposant un modèle de société alliant le plus possible cité terrestre et cité céleste. Ainsi a-t-elle traversé les siècles et continue-t-elle à être « comme un écho de la loi divine ».

Guyon (Gérard) - *La Règle de Saint Benoît : aux sources du droit...* DMM : 2012-190 pages

**ACTIVITÉS DE LA PAROISSE**

**Vendredi 1<sup>er</sup> février**

+ De 18h00 à 20h00 consultations notariales grat. en salle des catéchismes

**Samedi 2 février**

+ 13h00 cours de catéchisme pour adultes  
+ 16h00 Messe des catéchismes avec procession des cierges

**Dimanche 3 février**

+ Bénédiction des cierges après les messes de 8 heures, 12h15 et 18h30 et au début de la messe de 10h30  
+ Bénédiction de la saint Blaise à l'autel de la Sainte Vierge  
+ 10h30 et 18h30 Solennité de la Purification  
+ Sur le parvis vente de gâteaux pour l'école Sainte-Marie à Saint Malo

**Lundi 4 février**

+ 19h30 A l'Institut Universitaire Saint-Pie X conférence de M. Pascal Bernardin sur « Machiavel pédagogue »

**Mardi 5 février**

+ Après la messe de 18h30 Réunion du T. O. OFM  
+ 20h00 Cours de doctrine approfondie

**Mercredi 6 février**

+ 15h00 réunion de la croisade eucharistique  
+ 19h30 réunion de la conférence St-Vincent de Paul

**Jeudi 7 février**

+ 20h00 cours de catéchisme pour adultes

**Vendredi 8 février**

+ De 18h00 à 20h00, consultations patrimoniales gratuites  
+ 19h15 chapelet des hommes

**Samedi 9 février**

+ 10h30 rosaire avec SOS Tout petits en réparation des crimes d'avortement à l'hôpital Tenon  
+ 13h00 cours de catéchisme pour adultes

**Dimanche 10 février**

+ Prédication et quête sur le parvis pour les dominicains d'Avrillé  
+ Repas de la conférence St-Vincent de Paul en salle des catéchismes

**Lundi 11 février**

+ 13h00 adoration des 40 heures  
+ à partir de la messe de 18h30 réunion du Tiers Ordre de la FSSPX  
+ 19h30 A l'Institut St-Pie X conférence du Père Jean-Dominique « Le

rôle des passions dans l'éducation chrétienne »

**Mardi 12 février**

+ 13h00 adoration des 40 heures  
+ 19h15 Réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de N.-D.  
+ 20h00 cours de doctrine approfondie

**Mercredi 13 février**

+ 16h30 récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima  
+ 18h30 Messe solennelle et imposition des cendres

**Jeudi 14 février**

+ 9h00 à 16h00 Réunion du T. O. carmélitain  
+ 20h00 cours de catéchisme pour adultes

**Vendredi 15 février**

+ 17h40 chemin de croix  
+ de 18h00 à 20h00, consultations juridiques grat. en salle des catéchismes

**Samedi 16 février**

+ 10h00 à 13h00 récollection début de Carême en salle des catéchismes pour la JCSN  
+ 13h00 cours de catéchisme pour adultes  
+ 14h00 à 18h00 Journées portes ouvertes à l'Institut St-Pie X, 21 rue du Cherche Midi 75006 Paris

**Dimanche 17 février**

+ A partir de la messe de 10h30 récollection des anciens retraitants  
+ Grande vente de livres en salle des catéchismes  
+ Vente de miel sur le parvis  
+ 17h00 I<sup>re</sup> conférence de Carême

**Lundi 18 février**

+ 19h30 A l'Institut St-Pie X conférence de M. A. Lanavère « René Bazin, écrivain catholique »

**Mardi 19 février**

+ 20h00 cours de doctrine approfondie

**Mercredi 20 février**

+ 19h30 réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul  
+ 20h00 conférence de Carême pour le JCSN en salle Saint-Germain  
+ 20h30 représentation théâtre Bastien Thiry en salle des catéchismes

**Jeudi 21 février**

+ 20h00 cours de catéchisme pour adultes

**Vendredi 22 février**

+ 17h40 chemin de croix

**Samedi 23 février**

+ 8h30 messe et récollection pour les chefs de chapitre du pèlerinage de Pentecôte  
+ 9h30 à 18h30 au forum de Grenelle, colloque Bastien Thiry  
+ A partir de 18h00 braderie du vestiaire

**Dimanche 24 février**

+ Toute la journée braderie du vestiaire  
+ 17h00 II<sup>e</sup> conférence de Carême

**Lundi 25 février**

+ 19h30 A l'Institut St-Pie X conférence de M. G. Bedel sur « Le Général de Sonis »

**Mardi 26 février**

+ 20h00 cours de doctrine approfondie

**Mercredi 27 février**

+ Chant du Te Deum à toutes les messes

**Jeudi 28 février**

+ 20h00 cours de catéchisme pour adultes

**Vendredi 1<sup>er</sup> mars**

+ 17h40 chemin de croix

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Simple : 22 euros  De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

*Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...)*